



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

logement

Question écrite n° 119492

Texte de la question

M. Christian Vanneste attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur l'accessibilité des habitations. Lorsqu'une personne est atteinte d'un handicap moteur, des travaux d'aménagement sont nécessaires afin qu'elle puisse vivre de façon autonome. La MDPH propose des aides financières mais, dans de nombreux cas, ces subventions ne couvrent pas la totalité des frais engagés. Aussi, il aimerait connaître les mesures mises en place afin d'aider à l'aménagement des habitations des personnes handicapées et notamment savoir si l'instauration d'un prêt à taux zéro n'est pas envisagée pour de tels travaux.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119492

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 octobre 2011, page 10744

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)